

Mgr. Lefebvre est-il évêque ou simple laïc?

par
Eberhard Heller
(trad. par André Corrihons)

Depuis l'allocution prononcée le 27.5.1976 par Mgr L. à Montréal (Canada), au cours de laquelle il déclara que lui M(arcel) L. avait été ordonné prêtre, puis évêque par le franc-maçon Achille Liénart, une controverse est née et se poursuit en public comme en privé: la question est de savoir si les ordinations conférées par Liénart sont valides. Elle implique de déterminer aussi si Liénart était lui-même évêque, si le sacre **épiscopal** qu'il avait reçu était légitime. En dehors de quelques références au problème ainsi posé, nous n'avons jusqu'ici pas pris publiquement position, car, à notre avis les éléments de réflexion dont nous disposons ne conduisent pas à une conclusion assurée: la démonstration que nous concevons ne tranche cette question de validité ni dans un sens, ni dans l'autre. Notre combat contre le lefebvrisme n'est d'ailleurs nullement en jeu car des arguments irréfutables en montrent la nécessité : par ex. l'obligation faite aux membres de la "Fraternité" d'accepter le N.O.M. comme valide et de reconnaître comme papes légitimes des hérétiques tels que Montini, Luciani, Wojtyla - le tout sous peine d'expulsion -. Ces preuves nous assurent que Mgr L. et son organisation ne constituent qu'un groupe de contestation traditionniste à l'intérieur de la secte apostate, que le lefebvrisme n'a rien à voir avec la véritable résistance catholique: au contraire il la détruit systématiquement partout où il le peut.

Entre-temps une série de "prêtres" a rompu avec Ecône : ces exclus exercent leur "sacerdoce" comme pasteurs de différents centres de messe. Ce fait nous oblige à attirer l'attention générale sur le problème dont dépend leur appartenance au clergé.

Voici d'abord un extrait de l'allocution prononcée par M.L. à Montréal, car ces phrases ont déclenché la controverse aux quatre coins du monde :

"Le St Père (Montini) a été **éduqué** dans un milieu **moderniste** ... Il n'est donc pas surprenant que ce pape ait réagi d'une manière qui diffère de celle de Pie IX, Pie X ou Léon XIII . In conséquence il a régné sur le concile un esprit qui a inhibé toute résistance au modernisme, dont l'emprise s'exerça par l'action d'un groupe de cardinaux à la tête duquel le card. A.L. dirigeait la manoeuvre avec une certaine autorité... Et voici qu'il ya deux mois la revue traditionniste CHIESA VIVA a publié au dos de sa couverture - je l'ai vu de mes propres yeux - une photo du card. A.L. accompagnée de ses états de service en tant que franc-maçon, comportant la date du jour de son initiation, le grade qui fut sien, la date à laquelle il fut élevé au 20e puis art 30e degré, le nom des loges par lesquelles il est passé, avec celui des villes correspondantes. Depuis lors, cela fait environ deux mois, cette publication n'a, à ma connaissance, déclenché aucune réaction, provoqué aucun démenti. Malheureusement, je dois vous dire que le card. Achille L. a été mon évêque, que c'est lui qui m'a ordonné prêtre, que c'est lui qui m'a sacré évêque ... Heureusement ces ordinations sont valides ;;; malgré tout ces nouvelles m'ont rempli d'amertume. (Citation d'après le texte de la traduction en allemand du Dr. Hugues Kellner (*) de Rochester, E.U. - dans sa Lettre no. 72 de juillet 1977 ; les données de la carrière maçonnique d'Achille L. se trouvent dans le no. 51 du périodique CHIESA VIVA de mars 1976, adresse : C.V., Editrice **Civilta**, Via Galileo Galilei 121, I - 2500 Brescia

Comme le Dr Kellner a pu le démontrer **comp** lémentairement, Mgr L. avait eu connaissance avant mai 1970 de l'affiliation d'A.L. à la f-maçonnerie.

(*) M. Hugues Maria Kellner PhD, 3240 Iroquois Rd.,
Caledonia, N.Y. 14423 / U.S.A.

Curriculum vitae d'Achille Liénart

1907 : Ordination sacerdotale.

1912 : **Réception** dans la loge du "Grand" Orient de France" à Cambrai; affiliation ultérieure aux loges de Lille, Valenciennes et Paris.

1919 : nomination : "Visiteur"(18e degré)

1924 : élévation au 30e degré. -

1928 : Consécration **épiscopal**.

Pour corser le tout A.L. assistait à des messes noires.

Curriculum v. de Marcel Lefebvre

Né le **29.11.1905** à Tourcoing, diocèse de Lille.

Élève au séminaire, dans lequel Achille Liénart enseignait en qualité de professeur avant qu'il ne fût élevé au 1er rang du clergé.

Ordonné prêtre le 21.9.1929 par Achille Liénart DEVENU EVEQUE entretemps, (apparemment)

Sacré évêque le 18.9.1947 toujours par Achille Liénart.

Seconde source relatant l'appartenance **d'A.L.** à la franc-maçonnerie : André Henri Jean, marquis de la Franquerie: "L'infailibilité pontificale", 1970, p. 80f. On peut se procurer le livre chez: Jean Auguy, éditeur de la "Pensée française", **Chiré-en-Montreuil**, 86190 Vouillé.

L'auteur relate aussi que A.L. était un luciférien. Le marquis était chambellan secret du pape, et très au courant des infiltrations maçonniques au Vatican, en particulier des menées de Rampolla, secrétaire d'Etat sous Léon XIII, cardinal et franc-maçon.

Vite après la divulgation des faits, des doutes se firent entendre concernant la validité des sacres de Achille Liénart et Marcel Lefebvre. Ils se sont rapidement portés sur la question, si Achille Liénart maçon luciférien de haut grade avait l'intention apostolique de l'Église lorsqu'il recut en 1928 Fonction épiscopale (par le Saint Esprit! Note du trad.) Si la réponse est "non", il s'ensuit que le sacre de Liénart est invalide, que M.L. n'est qu'un laïc, que les "ordinationes" qu'il a conférées sont nulles. Dans cette optique il a été raisonné de la manière suivante: même si Liénart, simple prêtre, n'a pu conférer l'épiscopat à M.L., les deux consécrateurs étaient certainement en état de le faire. Ces considérations seraient pertinentes, si M.L. avait été prêtre à ce moment là. C'est une condition nécessaire à la validité du sacre. Or si A. L. n'était pas évêque, M.L. n'était pas prêtre.

La question de l'intention réelle d'Achille Liénart lorsqu'il se présenta à l'ordination au 1er rang, a été jugée des deux manières contradictoires possibles dans les cercles de la résistances catholique.

- Le Dr Hugues Marie Kellner (E.U.) a essayé d'établir l'invalidité en arguant de fraudes maçonniques dans le Codex Iuris Canonici de 1917; cf. ses Lettres nos 72 et 75 de l'année 1979.
- Cette argumentation partu convaincant à l'abbé E. Robin (France) dès 1979. Il est mort ensuite.
- Le P. Guérard des Lauries a tenté de détruire cette démonstration. (Lettre du 14.6.79)
- Gloria Riestra, dans "Trento" a penché pour la validité.
- A. Eisele l'a mise en doute au début de 1980. (Il est le rédacteur de "SAKA-Informationen" - la SAKA est l'association des résistants catholiques de langue allemande - note du trad.)
- Mgr. Vezelis (THE SERAPH, 1983) et les évêques ont très sérieusement mis en doute la validité au Mexique.
- Le Prof. B. F. Dryden (E.U., circulaire du 27.4.1983) a pris position en faveur de la validité.

On a avancé l'argument qu'A.L. aurait assumé l'intention de partir en mission apostolique, catholique et romaine, afin d'être réellement oint par le Saint-Esprit et pouvoir nuire ultérieurement à l'Église lorsqu'il serait devenu authentiquement évêque. De même, dans les messes noires le prêtre luciférien consacre le pain et le vin dans l'intention du renouvellement de la transsubstantiation afin de pouvoir profaner hideusement le Corps et le Sang destinés à la Rédemption. Il s'entoure, ce prêtre dévoyé, de toutes les précautions nécessaires à la validité de sa messe". (C'est du moins ce qu'il croit - note du trad.)

Nous ayons souvent discuté de ce problème, ici à Munich, avec Othon Katzer, prêtre et Dr en théologie; nous l'avons examiné à fond, (pendant plus de huit-heures): l'appartenance à la franc-maçonnerie ne suffit pas à prouver que le récipiendaire excommunié ne reçoit pas les dons du Saint-Esprit, signifiés par l'ordination - L'ordination est simplement entachée d'irrégularité - le Codex Iuris Canonici interdit dans ce cas l'usage des pouvoirs frauduleusement acquis. La fréquentation de "messes" noires ne suffit pas davantage à trancher pour l'invalidité du sacrement conféré au luciférien. La légalisation de l'hérésie et la destruction de la Foi entreprises par Liénart lors de Vatican n, menées que reconnaît Mgr L., n'autorisent aucune conclusion sur l'état d'esprit de ce même A.L., aucune certitude sur un défaut d'intention véritable chez lui, lorsqu'il s'est présenté pour le sacre en 1928; (ou pour le pseudo-sacre). Mais si l'on additionne tous les arguments contraires, et si l'on tient compte de la situation éminente d'A.L. dans la maçonnerie, alors les doutes sur l'intention réelle de Liénart se trouvent fondés. On peut aussi en conclure qu'il a assumé la bonne intention dans le dessein de nuire à l'Église, ainsi que nous l'avons écrit ci-dessus. Mais il n'y a plus aucun moyen de contrôler cette éventualité.

Ainsi nous sommes conduits à opiner qu'on ne peut trancher la question posée. Pour le faire il faut se livrer à des spéculations sur la morale et la Psychologie d'AX., puisque Liénart étant mort on ne peut plus l'interroger sur sa position et ses dispositions en 1928. Le prourrions-nous que nous n'en serions pas plus avancés, car

1. A.L. pourrait- il se rappeler précisément son état d'esprit antérieur,
2. et dans ce cas voudrait-il nous dire la vérité?

Le tutorisme est la règle pour la dispensation des sacrements : on doit assurer la certitude de leur validité. Si celle-ci se ré,vêe douteuse, l'Eglise prescrit deles administrer de nouveau sub conditionne; même Mgr Guérard des Lauriers - alors simple religieux - a conseillé a ceux de ses disciples qui avaient été "ordonnés" par "Mgr" L., et qui l'avaient quitté pour cause de divergences doctrinales, de se faire ordonner sous condition, étant donnés les circonstances et le principe: nous faisons nôtre : cette recommandation, car elle nous apparaît bien fondée.

(EINSICHT, No. 6, Fev 1984)

* * *

Comunicados de la redacción

Ergertshausen, noviembre de 2003

Queridos lectores:

Cuando hace veinte años, a propósito de la resistencia que los afganos ofrecían a los rusos, clasifiqué el comportamiento de clérigos concretos en la presunta lucha contra la „revolución desde arriba" bajo el título de „Llorar es un mal arma" (EINSICHT, julio 1983), no podía intuir que la actitud que allí se esbozaba, por indiferencia pastoral y por desinterés eclesiástico habría de evidenciarse una vez como típica también de los tradicionâlistas de nuestro tiempo -de clérigos y de seglares-. Por aquel entonces, entre otras cosas escribí:

„A aquellos sobre quien recae en realidad un papel dirigente, y que siempre tienen en los labios el „Señor, Señor", les suplico la gracia de que trasladen a sus corazones, a través de 2000 años de historia de la Iglesia, el horror de la desolación de los lugares sagrados y los gemidos del pobre Salvador en la columna de la flagelación."

Estas líneas sonaban amargas. Para mí, tal comportamiento por parte de clérigos sigue siendo tanto más incomprensible cuanto que, después de todo, pretenden representar el verdadero cristianismo con su doctrina auténtica, la Iglesia verdadera. A diferencia de hoy, en aquella época todavía pude experimentar lo que significan la entrega y el sacrificio pastorales: qué aspecto ofrece la asunción pastoral de cargas ajenas (nota bene: de estos sacerdotes sigue habiendo también hoy aún unos pocos que se distancian benéficamente del „servicio de sacramentos" de los **tradicionalistas**, que cada vez se hunden más en el sectarismo).

En esta situación, tenemos que aprender a arreglárnoslas con la realidad del „aislamiento", es decir, con la situación de un cristiano en la **diáspora**. Es decir, tenemos que esforzarnos por llevar independientemente una vida religioso-espiritual, para dar un ejemplo a otros. Los frentes ideológicos entre tanto se han reblandecido. El fracaso de las reformas vaticanas se hace cada vez más ostensible: iglesias vacías, apenas hay vocaciones, deriva m oral. Muchos han perdido del todo el contacto con la religión. Mientras que por una parte crece constantemente la indiferencia hacia los problemas religiosos, por otra parte, en cambio, crece también el interés en soluciones reales desde la fe. Entre tanto, toda una serie de creyentes anhela de nuevo la liturgia preconiliar. A estos deberíamos dirigir nuestra atención. Nuestra ayuda es reclamada incluso doblemente: pues, entre tanto, la crisis eclesiástico-religiosa ha alcanzado la degradación social. Basta con un único punto para poner esto en claro: cuando la „Conferencia episcopal" alemana autorizó en su momento la „pildora" y se dejó envolver en el mecanismo estatal de aborto, con ello estaba ya „eclesiásticamente bendecido" el envejecimiento, es más, la extinción de los alemanes. Las consecuencias se las puede desglosar a uno cualquier experto en rentas. Entre tanto, el reformismo también duele materialmente.

Una salvación para ambos dominios -el eclesiástico y el social- sólo puede intervenir una vez que la Iglesia se haya reconstruido como institución de salvación. Aunque tenemos los mejores argumen-